



• Message de prévention à l'attention des établissements scolaires

Bonjour,

Nous souhaitons attirer votre attention sur la sécurité de la connexion Internet de notre établissement, par laquelle il vous est éventuellement possible de connecter votre ordinateur portable personnel.

Nos services techniques ont reçu une recommandation de la Commission de protection des droits de l'Hadopi en date du... **Nous vous demandons de prendre connaissance de cette recommandation jointe à ce message.**

L'accès à Internet proposé par notre établissement scolaire ne doit en aucune manière être utilisé à des fins de reproduction, de représentation, de mise à disposition ou de communication au public d'œuvres ou d'objets protégés par un droit d'auteur ou par un droit voisin, tels que des textes, images, photographies, œuvres musicales, œuvres audiovisuelles, logiciels et jeux vidéo, sans l'autorisation des titulaires des droits prévus aux livres I^{er} et II du Code de la propriété intellectuelle lorsque cette autorisation est requise.

En tant qu'utilisateur, vous êtes tenu de vous conformer à la politique de sécurité de l'école, y compris aux règles d'utilisation des moyens de sécurisation mis en œuvre dans le but de prévenir l'utilisation illicite de l'accès à Internet proposé, et de vous abstenir de tout acte portant atteinte à l'efficacité de ces moyens.

Nous vous informons qu'un logiciel de type « eMule » ou « uTorrent » peut être actif sur votre ordinateur ou l'ordinateur d'un tiers, susceptible de se connecter, *via* le WiFi, à l'accès à Internet de notre établissement. S'il n'est pas désactivé, ce logiciel peut mettre à disposition automatiquement des fichiers téléchargés.

Nous vous informons également que pour mieux concilier les avantages d'Internet et le respect de la création, et permettre aux internautes d'identifier les plateformes proposant des offres en ligne respectueuses des droits des créateurs, l'Hadopi a créé le label PUR « Promotion des Usages Responsables ».

Ces plateformes labellisées apposent le logo PUR sur leur site Internet. Vous pouvez découvrir l'ensemble des offres labellisées sur le site www.pur.fr, portail de référencement de l'offre légale.

Nous vous remercions pour votre vigilance et comptons sur votre diligence afin d'employer tous les moyens nécessaires pour respecter les règles imposées notamment par la charte informatique de notre établissement.

Cordialement,
Le service administratif